

Avis du Comité régional pour l'emploi N° 2026CE01

Concernant le renouvellement du label d'excellence du Campus des Métiers et des Qualifications Chimie, énergie, Innovation et Territoriale (CMQe CEIT) Hauts-de-France

Consultation écrite du CoRE du 19 janvier 2026



Rappel du contexte

L'essence d'un Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) réside dans sa capacité à s'adapter et à évoluer au service des besoins des filières économiques et des territoires.

Chaque campus s'appuie sur un comité de pilotage représentatif de l'ensemble des partenaires et membres fondateurs. Cette instance stratégique garantit la cohérence des orientations et de la gouvernance du campus, susceptibles d'évoluer pour accompagner son développement et la croissance de ses activités.

Le Comité STRATégique régional des Campus des Métiers et des Qualifications (COSTRA-CMQ) constitue l'instance essentielle de pilotage à l'échelle régionale. Il a pour mission de structurer la gouvernance, de coordonner l'activité des différents campus et de garantir leur cohérence avec les priorités nationales et régionales.

Chaque année, il établit un bilan des actions menées, définit les orientations stratégiques et prospectives, et veille à la mise en synergie des campus, dans le respect de leur autonomie de fonctionnement. Il s'est réuni le jeudi 27 novembre 2025.

Depuis 2019, les Groupements d'Intérêt Public (GIP) académiques apportent un appui administratif et financier aux campus. Ils assurent notamment la gestion des financements européens et des crédits issus des Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA) dédiés aux CMQ.

Les campus bénéficient de moyens de fonctionnement pérennes, comprenant un directeur opérationnel financé par le rectorat et une subvention annuelle de fonctionnement attribuée par le Conseil régional des Hauts-de-France.

Chaque campus élabore un plan d'actions annuel, indicatif et non exhaustif, qui précise les objectifs opérationnels, les actions programmées et le budget prévisionnel, en particulier dans le cadre de la subvention annuelle régionale.

Pour rappel, le cahier des charges national relatif à l'obtention ou au renouvellement du label « Campus des Métiers et des Qualifications » et « Campus d'Excellence » (arrêté du 26 septembre 2019) fixe les critères de labellisation et introduit la catégorie « Excellence ». Celle-ci repose sur les mêmes bases que le label initial, mais avec un niveau d'exigence renforcé, concernant notamment :

- l'existence d'un site emblématique d'accueil et de formation clairement identifié,
- le renforcement des liens avec la recherche et l'enseignement supérieur,

- un rayonnement national et international fondé sur des partenariats structurants et durables

En région des Hauts de France, à ce jour, quatorze CMQ ont obtenu le label dont dix en catégorie excellence :



Avis du CoRE pour le renouvellement de label du CMQeCEIT :

Le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Chimie, Énergie, Innovation Territoriale (CMQe CEIT), labellisé en avril 2022, sollicite le renouvellement du label "Excellence" pour la période 2025-2027. Le CMQe CEIT s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale de déploiement des CMQ, portée conjointement par l'État, la Région Hauts-de-France et les partenaires sociaux, en cohérence avec les priorités de France 2030, de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP).

I. Contexte et périmètre

Adossé à l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), le CMQe CEIT fédère aujourd'hui 63 membres et partenaires, propose 80 formations du Bac-3 au Bac+8 pour toutes les voies de formation et rassemble près de 10 000 apprenants. Son périmètre couvre les trois universités de l'alliance A2U (Artois – UPJV – ULCO), et associe un large réseau de lycées, laboratoires, entreprises, collectivités, pôles de compétitivité et branches professionnelles (France Chimie).

II. Enjeux et objectifs stratégiques

Le CMQe CEIT accompagne la mutation industrielle et énergétique du territoire, en renforçant l'attractivité des métiers, en favorisant l'innovation pédagogique et en développant la coopération entre recherche, formation et entreprises.

Ses trois axes structurants sont :

1. Informer et attirer : sensibiliser les jeunes et prescripteurs d'orientation aux métiers de la chimie, de l'énergie et du recyclage,
2. Former, adapter, accompagner et insérer : créer des parcours modulaires du CAP au Master et développer les formations issues des Appels à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir » (AMI-CMA),
3. Préparer l'avenir et innover : renforcer les liens recherche-entreprise et intégrer les technologies émergentes (Intelligence Artificielle, procédés durables, Réalité Virtuelle).

III. Site emblématique : le HUB de l'Energie

Le **HUB de l'Énergie**, lieu emblématique du CMQe CEIT **situé sur le site de l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens**, constitue à la fois un espace de formation, de démonstration et de valorisation de la recherche appliquée. Il incarne la convergence entre enseignement, recherche et industrie, autour des thématiques de la transition énergétique et des matériaux durables.

Le HUB de l'Énergie s'articule autour de plusieurs axes de recherche et d'expérimentation :

- le développement de procédés et matériaux pour le stockage et la conversion de l'énergie (batteries, hydrogène, catalyse, matériaux biosourcés),
- la décarbonation des procédés industriels et la valorisation des déchets chimiques,
- la simulation, la maintenance prédictive et l'efficacité énergétique dans les systèmes de production,
- la numérisation et la modélisation des procédés de transformation au service de l'innovation durable.

Lieu d'apprentissage et de diffusion scientifique, le HUB accueille régulièrement des visites pédagogiques, des ateliers de découverte, des journées thématiques et des formations pour les enseignants et les formateurs. Il sert également de support à des projets collaboratifs, notamment dans le cadre des appels à projets France 2030 et des initiatives régionales en faveur des filières d'avenir.

À travers le HUB de l'Énergie, le CMQe CEIT contribue ainsi au rayonnement de la région Hauts-de-France dans le domaine de la transition énergétique, en formant les compétences nécessaires à la mutation industrielle, en favorisant les synergies entre acteurs et en structurant un écosystème régional d'innovation au service de la compétitivité durable.

IV. Gouvernance et moyens

Le CMQe CEIT s'appuie sur un comité de pilotage annuel, un comité technique opérationnel et une direction opérationnelle soutenue par la Région académique et la Région Hauts-de-France.

Ses moyens humains et financiers reposent sur :

- les subventions régionales,
- deux Appels à projets dans le cadre de l'AMI CMA (AMI ComReVa en annexe 1 et

- AMI Chimie Verte Academy en annexe 2)
- la contribution des partenaires universitaires et industriels.

Le CMQe CEIT déposera par ailleurs courant 2026 un dossier dans le cadre du FSE+ CMQ : le projet Eco'Orientation.

V Résultats marquants 2022-2024

- 13 visites du HUB de l'Énergie et 2 Camps de l'Innovation : 350 jeunes accueillis,
- 5 Clubs Campus Chimie/Énergie : 130 participants,
- Déploiement des projets CMA (ComReVa, Chimie Verte Academy) (voir présentation en annexes 1 et 2),
- Participation à "Cap vers l'industrie au féminin",
- Partenariats avec Dreamakers, Innovons et Développons l'Esprit d'Entreprendre (IDEE) et C-Génial pour la promotion scientifique,
- Participation aux événements nationaux « Fabriquons France 2030 » et « Eurocoves 2024 ».

VI Perspectives 2025-2030

Le CMQe CEIT ambitionne d'élargir son maillage territorial, de consolider les formations en recyclage industriel et chimie décarbonée, de poursuivre la création d'outils numériques de réalité augmentée, et de renforcer sa visibilité internationale grâce à de nouvelles coopérations.



Avis du CoRE

Le CoRE Hauts-de-France a été consulté par écrit le 19 janvier 2026 sur le renouvellement du label « Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence » pour le CMQe CEIT, au regard :

- de la pertinence de son action pour la transition industrielle,
- de la cohérence de sa stratégie de formation et d'innovation,
- de la dynamique partenariale exemplaire entre enseignement, recherche et entreprises.

La consultation s'est clôturée le 02 février 2026.

La demande présentée a obtenu un
Avis favorable du CoRE Hauts-de-France
 à la majorité des membres ayant répondu à la consultation écrite.